L1 Sorbonne - réorientation

Par **kateORIENTATION**, le **15/10/2014** à **18:40**

Bonjour à tous! Merci si vous prenez le temps de me lire!

Alors voilà, après un Bac ES mention TB je suis allée en L1 gestion à la sorbonne. Cependant cette formation ne me plait pas, trop mathématique.
> J'aimerais me réorienter au second semestre en droit: est-il possible de réussir sachant qu'on a raté tout un semestre, j'imagine que c'est très dur..de rattraper!
j'ai peur de redoubler ma L1 du coup (comment par la suite avoir des mentions ou un M2....)

> J'aimerai sinon pouvoir m'inscrire en L1 à la rentrée prochaine en droit.. Mais apparemment les universités parisiennes n'acceptent pas les bacheliers antérieurs, manque de place..A qui m'adresser ?

Je suis perdue.. Et je m'en veux terriblement d'avoir fait un mauvais choix.. Je ne pense qu'à ça.. Merci de m'aider!
Bonne journée!

Par **Herodote**, le **15/10/2014** à **19:55**

Bonsoir,

S'il ne s'agit pas d'une situation identique, j'ai connaissance d'un cas de figure similaire, qui n'a pas posé de problèmes.

Ainsi, j'ai eu une connaissance qui est arrivé en janvier en droit, après une réorientation en cours de première année de médecine (la fac où il était forçait la réorientation des 15% les moins bien classés à l'issue du premier semestre de médecine).

Ainsi, il a attaqué le droit en janvier, ce qui ne l'a pas empêché, à terme, de valider sa licence sans difficultés particulières. Je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas beaucoup de points communs entre le droit et la médecine, et si ce n'était pas quelqu'un d'extraordinaire, il était suffisamment sérieux dans ses études de Droit.

Ainsi, oui, à mon avis, c'est tout à fait faisable, mais il est sûr qu'il faudra rattraper un semestre tout en faisant le second. C'est faisable (la L1 reste l'année la plus abordable au niveau des matières appréhendées), si l'on en a la détermination.

Si tu ne passes pas les examens de droit en décembre/janvier (a priori), tu devras aller aux

repêches pour le premier semestre, mais ce n'est pas un problème en tant que tel (cela se défendra sans problèmes par la réorientation, et c'est mieux que de perdre un an).

PS: C'était dans une fac de province, donc je ne sais pas comment fonctionne la Sorbonne. Cela étant, le principe demeure le même.

Par **Yn**, le **17/10/2014** à **09:56**

Aux dernières infos - attention, ça change quasiment tous les ans - tu peux te réorienter en cours d'année d'une filière à l'autre (le fameux "plan réussite licence"). Je n'enseigne plus en L1, mais je me souviens parfaitement avoir eu des étudiants "réorientés", souvent venus de médecine ou prépa.

Je t'invite à te déplacer, d'aller voir l'administration et d'expliquer ta situation.

Attaquer en le droit au S2, c'est quasiment du suicide, surtout à Paris-1 où la sélection est très stricte. Le plus raisonnable est, selon moi, d'assister au second semestre, de suivre les cours, d'apprendre la méthode, bref de tout faire pour prendre de l'avance et partir en L1 en 2015/2016.

Ce n'est pas un drame, tu verras que des étudiants sans année de retard, c'est très rare en droit. Mieux vaut faire intégralement une L1, comprendre la méthode, l'esprit du droit et attaquer la L2 avec de bonnes bases.

Si tu décides d'opter pour ce choix, mets à profit le prochain semestre (janvier - mai) pour travailler ton droit sans pression, repartir de la base, etc.

Pour les M2, pas besoin d'y penser maintenant. Intéresse-toi à toutes les matières, bosse-les toutes, l'important est d'avoir de bons résultats en licence et de comprendre la méthode.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **kateORIENTATION**, le **17/10/2014** à **13:46**

Tout d'abord, merci beaucoup pour vos réponses!

Yn: Prenons donc le cas ou je me réoriente au second semestre en droit à paris 1, je vais devoir passer les partiels logiquement et si j'arrive à valider une matière de justesse, pourrais-je, puisque je redouble, TOUT repasser l'année suivante afin d'obtenir une meilleure note ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés